

## Prud'homales: Alerte brune

**Prud'homales : Listes**  
**« confédération Française Nationale**  
**des travailleurs ».**

Dans le précédent ISA, nous indiquions la volonté du FN d'être présent aux prochaines élections prud'homales. Nous nous appuyions sur une interview de Philippe Olivier, responsable du FN pour les questions sociales, publiée dans National Hebdo (mi-septembre, n°687), où il indiquait qu' « *il serait parfaitement antidémocratique que notre sensibilité et nos idées n'aient pas droit de cité dans les structures de représentativité professionnelles* », et il précisait que « *les libertés (syndicales) ne s'octroient pas. Elles se prennent (...)* Les nationaux seront présents au grand rendez-vous du 10 décembre prochain ». Nous donnions aussi un résumé du bulletin interne du FN Rhône, où dans un papier signé « Union Départementale Force Nationale Rhône », après avoir rappelé les difficultés rencontrées pour créer des syndicats FN, il était affirmé que les prud'hommes étaient une immense brèche dans laquelle le FN pouvait s'engouffrer puisqu'il n'existait pas de conditions de représentativité, et un objectif de 150 candidats pour le département du Rhône était fixé.

### **Depuis plusieurs faits nouveaux sont apparus :**

La fédération FN du Rhône, n'est pas isolée dans sa volonté de constituer des listes pour les prochaines prud'homales, nous avons eu connaissance de textes des fédérations de l'Hérault, de la Loire, demandant aux militants FN d'être candidats aux prochaines élections prud'homales. Pour l'île de France, c'est sous l'égide du groupe FN au Conseil Régional que la lettre (datée du 15 septembre) est envoyée aux militants. Dans cette dernière, on retrouve explicités les enjeux de la présence du FN aux prochaines élections « Avec un potentiel de 15 à 30% de voix dans le collège salarié, le Mouvement national peut bousculer électoralement les organisations dites 'représentatives' (CGT, CFDT, FO)... mais en vérité fort peu démocratiques. C'est dire l'importance de l'enjeu pour notre famille

politique et son implantation dans les milieux socioprofessionnels ». Si le bulletin du FN Rhône indiquait qu'une Union Départementale, Force Nationale, était en voie de constitution, pour sa part le texte du FN Hérault n'hésite pas à faire apparaître en en-tête une « nouvelle confédération » : la Confédération Française Nationale des Travailleurs, dont le sigle comprend aux extrémités des petites lettres C et T, et au milieu un grand FN. Ce texte est signé par le secrétaire-adjoint de cette « confédération », C. Galtier, bien connu des lecteurs d'ISA (ancien secrétaire de l'UL CFTC de Montpellier, avec des responsabilités au sein de la fédération agro-alimentaire, et pour lequel la CFTC a retiré l'ensemble de ses mandats le 24 avril dernier).

Par ailleurs le FN a indiqué dans un communiqué AFP, qu'il ne présenterait des listes aux prud'hommes que dans le collège salarié. On peut supposer qu'un élément déterminant de ce choix est que le FN entend se protéger ainsi, des risques d'invalidation qui pourraient frapper ses listes. En effet, le ministère du Travail a toujours indiqué qu'il ne reviendrait pas sur l'absence de conditions de représentativité pour les prud'hommes, mais qu'il veillerait au respect des règles du paritarisme, impliquant qu'on ne saurait présenter des listes à la fois dans les collèges salarié et employeur. La priorité que le FN accorde au collège salarié, renvoie bien évidemment à l'axe stratégique que constitue son offensive sociale.

### **De la volonté du Fn aux listes CFNT, réalités et interrogations.**

Le dépôt des listes pour les élections prud'homales est clos depuis le 06 novembre. Au moment où nous rédigeons ISA, nous n'avons connaissance que des listes prud'homales déposées dans le département du Rhône, mais cette information partielle est très inquiétante.

En effet des listes « Confédération Française Nationale de Travailleurs », dans ce département ont été déposées dans le collège salarié pour les trois conseils de prud'hommes, Lyon, Gisors et Villefranche. Ces listes sont complètes supérieures au

nombre de titulaires pour trois des cinq sections du collège salarié (commerce, industrie, encadrement), et pour deux des trois conseils de prud'hommes dans la section divers (Lyon, Gisors), en revanche, le FN n'a pas déposé de liste dans la section agriculture. Le nombre total de candidats « cFNt » dans ce département est de 144, soit un nombre voisin de l'objectif de 150 que s'était fixé la fédération FN Rhône.

Cette information partielle demandera bien sûr à être complétée, pour avoir une vision globale de l'état des lieux. Néanmoins, s'il paraît peu probable que le FN soit en capacité de déposer de telles listes pour l'ensemble des conseils prud'homaux, il est en revanche tout à fait possible que dans nombre de départements il ait déposé des listes complètes couvrant la quasi-totalité des sections et conseils de prud'hommes. Dans ce cas de figure, à partir d'endroits stratégiques, il cherchera à faire la preuve de sa « représentativité réelle ».

### **Défi lancé au syndicalisme.**

En tout état de cause, les listes FN aux prud'hommes sont une provocation et un défi lancé à l'ensemble des organisations syndicales, et pourraient être un cauchemar pour nombre de salariés. En effet on peut imaginer les conséquences de l'élection de juges prud'homaux FN, quand ce parti considère que salariés et patrons partagent la même communauté d'intérêt, à partir du moment où ils appartiennent à la même communauté nationale. De plus la « préférence nationale » appliquée à la défense des salariés, pourrait avoir des conséquences catastrophiques pour de nombreux salariés que le FN écarterait, car n'étant pas français de souche. Enfin comment défendrait-il les militants syndicaux victimes de la répression patronale, alors qu'il considère que les syndicats existants sont des structures parasites vivant de prébendes.

**Information de dernière minute nous venons d'apprendre que le FN aurait déposé des listes dans 60 départements.**

**N'hésitez pas à envoyer toute information sur la présence de listes FN aux prud'homales, au Fax de la**

commission syndicale : (01 43 73 16 66)

## National Hebdo contre les 35 heures.

Dans National Hebdo (N°691, 16 octobre), Martin Peltier dans son éditorial affirme que « *Lionel Jospin est un menteur. La comédie des 35 heures, la tragédie bidon de Jean Gandois remplacé par un 'tueur' (...) en donnent une nouvelle preuve. (...) Sur l'emploi, incapable (...) de se soustraire aux contraintes imposées par Maastricht et le mondialisme, il se réfugie dans les opérations de relations publiques. La presse de gauche jubile et présente son projet de semaine de 35 heures comme un acte de résistance au dieu Marché et une affirmation de la primauté de la politique sur l'économie. C'est un mensonge : en refusant de rétablir les droits de douane, en faisant l'euro, en jouant le jeu du libre-échange intégral, Lionel Jospin se soumet aux ukases du marché. Son projet de 35 heures n'est qu'un ornement cosmétique, qui ne saurait avoir aucun effet bénéfique sur l'emploi mais qui, par son caractère démagogique, satisfèra la tendance au moindre effort qui sommeille en chacun de nous.* »

## National Hebdo et « l'implosion du CNPF ».

Dans National Hebdo (N°692, 23 Octobre), René-Louis Duval revient sur la crise du CNPF ouverte par la démission de Jean Gandois. Il part du constat qu'« un maillon essentiel du contrôle des événements sociaux en France a claqué », et que « l'unité sans faille » du CNPF, « qui lui faisait traverser sans dommage, les pires tempêtes sociales et politiques », a volé en éclats. Puis, il explique cet état de fait, par la composition du CNPF. « Les entreprises qui donnent le la au CNPF ne sont ni les PME-PMI, pourtant les plus nombreuses dans notre pays, ni les plus réputés ou les plus anciennes. Michelin s'est toujours tenu à l'écart. Peugeot (en particulier du temps de Calvet) y a été constamment marginalisé. Le secteur étatisé et la finance ont vu leur poids peser de plus en plus lourd. Si bien que « L'après-Gandois devrait ouvrir les portes (...) à la bancassurance, une branche qui ne raisonne plus qu'en termes euromondialistes » et que « Le CNPF poursuivra sa dérive vers le système mondialiste, lequel n'a pas besoin de 'patrons', de 'Chefs d'entreprise', mais de financiers de cadres supérieurs, changeant de marque et de pays comme de chemise. Le divorce, entre les entreprises françaises et leur prétendue représentation s'accroîtra. Le CNPF aura de plus en plus de mal à résister à sa dislocation (...). La scène patronale sombrera dans l'anarchie, et ce désordre pourrait bien s'animer d'un

feu régénérateur qu'aucun pompier du grand patronat ne parviendra à éteindre ».

## REVUE DE PRESSE

une affiche à destination des panneaux syndicaux accompagnait **Syndicalisme Hebdo** (hebdomadaire de la CFDT) n°2669. Le texte de celle-ci est « *Egalité des chances. Egalité des droits. Solidarité. Le racisme, les discriminations, la xénophobie, se combattent aussi sur les lieux de l'entreprise* ». Cette affiche s'inscrit dans le cadre de l'année européenne contre le racisme.

Le livre de **Philippe Bataille « Le Racisme au travail »**, fruit d'un remarquable travail d'enquête commandité par la **CFDT** et mené en collaboration avec des équipes syndicales d'entreprise vient de paraître aux éditions La découverte, 264 p, 120 F.

Dans le **Peuple** bimensuel de la **CGT** n°1466 22 octobre 1997, un article de Jean Magniadis vice-président de l'institut **CGT** d'histoire sociale, « *Regards sur l'extrême droite en France de 1789 à la libération* ». Insistant sur le fait que le « *Front National est actuellement le principal groupement d'une extrême droite active de longue date en France* », son histoire « *peut contribuer à comprendre son idéologie et ses pratiques actuelles* ». Dans cet article, cette histoire est résumée en quatre parties : la révolution de 1789, du boulangisme à l'affaire Dreyfus, le temps des ligues factieuses et le régime de Vichy.

Dans **l'Hebdo (CGT)** N°2774, 24 octobre 97, compte rendu d'une réunion qui s'est tenu à Bordeaux à l'initiative des syndicats **CGT** de la caisse des dépôts, sur le thème « *Quelle démarche contre les comportements racistes dans le secteur public ?* ». A celle-ci étaient invités des représentants de la fédération **CGT** Finances d'autres syndicats (**CFDT**, **SUD**) et des représentants d'associations **Dal**, **Ras l'Front**, et **Alerte Orange**. Une large partie de cette réunion, était consacrée à la situation des employés territoriaux des municipalités **FN**, avec la participation de militants syndicaux de celles-ci. Comment faire respecter le droit des administrés, « *alors qu'il y a une inflation de dossiers, un manque de moyens au détriment d'une population en grande difficulté ?* », « *A Vitrolles plus rien n'est écrit, y compris les comptes rendus administratifs des décisions politiques* ». L'attitude du **FN** vis-à-vis des syndicalistes a été abordée, ainsi à **Orange** « *La hiérarchie refuse de recevoir les salariés accompagnés d'un syndicaliste* ».

En réaction « *une solidarité se développe pour tenter de réaliser une pratique syndicale unitaire* » avec « *une revendication commune : avoir plus de moyens pour traiter les dossiers de l'usager, démunis face aux méandres de l'administration* ». De manière plus générale, les participants ont exprimé leur inquiétude devant le fait que des voix de syndiqués **CGT** et **CFDT** se portaient vers le **FN** lors d'élections. En bilan, cette réunion a permis de « *réfléchir*

à l'élaboration d'une stratégie commune aux personnels de la fonction publique et de l'administration attachés à ses missions ». De plus la richesse des échanges avec les associations « *a conforté tous les participants de la nécessité de poursuivre des actions solidaires entre syndicats et associations* ».

Par ailleurs une enquête va être lancée par la fédération **CGT-Finances** auprès du personnel des Impôts, des Douanes, et du Trésor public sur le racisme et les comportements professionnels. Ses résultats permettront l'animation de débats au sein de cette fédération, afin d'améliorer l'accueil des personnes d'origine étrangère.

Dans **Fenêtres sur cours** (hebdomadaire du **SNUIPP-FSU**), n°132 14 octobre 97, histoire de Mireille nommée institutrice en 1940. Après quelques jours dans une école près de Gardanne, l'inspecteur d'académie la convoqua pour lui signifier sa radiation de la fonction publique. En effet ses parents étaient Italiens, et le 17 juillet 1940, le gouvernement de Vichy avait promulgué une loi précisant que nul, ne pouvait être employé dans les administrations de l'Etat (...) s'il ne possédait la nationalité française, à titre d'origine, comme étant né de père français. Chassée comme des milliers d'autres, de la fonction publique, elle ne retrouvera son poste d'institutrice qu'à la libération.

## Les routiers contre Papon

Le **FN** n'a pas de problème de mémoire, au début du procès Papon, le 09 octobre, National Hebdo fait sa une avec une étoile de David surmontée d'un sigle **Judapo**, qui sonne comme **Gestapo**, et qui désigne le « *judaïsme politiquement organisé* » ; dans 8 pages sur 20, **NH** déverse son fiel antisémite. Quand survient le conflit des routiers, pour **NH** (6 novembre) « *Les médias ont horreur du vide. Le bruit des camionneurs vient à point nommé couvrir le bide du procès Papon* ». Sans doute un complot « *judéo-35-tonnes* » !

**Informations Syndicales Antifascistes (I.S.A.)** est édité par la commission syndicale de **Ras l'front** :

**Ras l'front** commission syndicale  
BP 87 75561 Paris cedex 12

**Tel/Fax: 01 43 73 16 66**

imprimé par nos soins